

An aerial photograph of a dense, vibrant green forest. A winding river flows through the center of the forest, surrounded by thick foliage. Mist or low clouds are visible in several areas, particularly on the right side and near the river. The overall scene is lush and natural.

ADIR

Association pour le Développement Industriel de La Réunion

RAPPORT **ANNUEL** 2022

LE MOT DU PRÉSIDENT

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, ce premier rapport d'activité de mon mandat en tant que Président de l'ADIR s'inscrit à la fois dans la continuité de l'action de mes prédécesseurs et met en exergue les grands projets et les priorités que j'ai souhaité porter.

Ce rapport présente notamment comment l'ADIR a été amenée à épauler les industries réunionnaises en ces temps particuliers de crise internationale, qui affectent gravement nos économies et questionnent une fois encore notre résilience.

La crise ukrainienne a en effet d'importantes répercussions sur nos capacités d'approvisionnement, sur les frais d'approche, sur le coût de l'énergie... ces difficultés s'ajoutent à celles accumulées depuis plusieurs années après les crises géopolitiques, sanitaires, ou même les incidents survenus dans nos espaces maritimes ou ailleurs.

L'industrie réunionnaise reste cependant toujours debout, résiste et continue à s'assurer de sa capacité à approvisionner le marché local en produits de qualité, à prix raisonnable et répondant aux attentes des réunionnais. Le tour de force qu'elle réalise est de continuer à y croire, de continuer à porter des projets de développement, à chercher de nouvelles voies, à innover, se diversifier, investir et exporter.

La tâche n'est pas aisée. En effet, outre les difficultés conjoncturelles qu'il nous faut affronter, nous devons sans cesse nous remettre à l'ouvrage pour justifier jusqu'à notre existence, nos coûts de production, nos handicaps de compétitivité... tandis que l'environnement concurrentiel est sans cesse plus complexe et plus féroce ; tandis que le cadre réglementaire est sans cesse plus contraignant, que la confiance des politiques reste aléatoire et que les soutiens publics sont au mieux limités dans le temps, au pire remis en cause, rabotés, supprimés.

C'est dans ce cadre que l'ADIR joue pleinement son rôle de « défenseur » de l'industrie, de promoteur de la production locale, d'accompagnateur des transitions industrielles, de porteur de projets de développement.

Les pages suivantes de ce rapport d'activité décrivent ainsi les actions de l'ADIR au titre de ces fonctions fondamentales pour notre industrie.

Elles abordent successivement les questions conjoncturelles, les « combats » que nous menons sans relâche sur l'octroi de mer, sur le soutien au fret, sur le BQP ; elles présentent les actions que nous poursuivons autour des Nouveaux Défis, de Nou La Fé... et décrivent les projets emblématiques que nous souhaitons concrétiser, tels que l'aménagement de la zone arrière portuaire ou les projets d'écologie industrielle... qui peuvent donner des perspectives, de la visibilité et de la confiance en l'avenir pour les industriels que nous sommes et pour La Réunion.

L'ADIR reste ainsi un pilier des mouvements économiques réunionnais. Elle porte dans son ADN la conviction que la production locale constitue le seul vecteur d'emplois et de valeur ajoutée à la fois pérennes et non délocalisables et qu'il est impératif de préserver et développer davantage le tissu productif réunionnais.

Je profite de cette tribune pour remercier l'ensemble des collaborateurs de l'ADIR, merci à Thierry Reydellet, notre secrétaire général pour la qualité de son travail et sa capacité à dynamiser l'équipe, dont l'engagement quotidien nous permet d'avancer efficacement.

Restons groupés

Bonne lecture !



Michel DIJOUX
Président de l'ADIR

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chers adhérents,

Comme vous le savez, votre association a pour mission de vous aider, sur tous les aspects de vos activités et avec pour principal objectif, le développement harmonieux de vos entreprises.



Thierry REYDELLET
Secrétaire Général

Pour ce faire, nous explorons les pistes de solutions qui vous faciliteront la vie, ou plutôt faciliteront le fonctionnement de vos entreprises, qui vous permettront de réaliser des économies sur tel ou tel poste de charge, d'améliorer votre compétitivité tout en restant (ou devenant) vertueux pour un mieux-être de La Réunion, de sa population, de sa nature et pour construire son avenir.

Notre champ d'action est très vaste et il s'accroît au fil de l'apparition de nouveaux sujets, de nouvelles crises, de remise en question de dispositif en place et pourtant bénéfiques. En clair, il est le reflet de l'ensemble des problèmes auxquels vous pouvez être confrontés.

Nous gérons au quotidien plusieurs sujets qui sont exposés dans ce rapport d'activité au travers de nos métiers de base. Certains des projets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années aboutissent enfin, et nous portons de nouveaux projets que nous pensons être intéressants pour vos entreprises, porteurs de mutualisation, d'économies et de dynamisation de vos filières.

En plus de cette activité courante, l'ADIR est présente au Conseil d'administration d'une dizaine de structures, elle participe aux réflexions et aux travaux d'une cinquantaine de partenaires institutionnels ou privés ; enfin notre équipe participe à quelques centaines de réunions par an pour faire avancer les intérêts de l'industrie réunionnaise et de vos entreprises.

Ce travail n'est possible qu'avec votre collaboration, nous avons besoin de vous connaître, de savoir quels sont vos problèmes, projets et sujets d'inquiétudes pour pouvoir vous proposer des pistes de réflexion, partager avec vous le fruit de nos travaux et mettre en œuvre les solutions les plus adéquates.

Nous avons investi en 2023 dans la création d'un espace digital d'échanges qui vous est dédié, sur lequel vous pourrez consulter l'ensemble des documents que nous réunissons pour vous informer, sur lequel vous pourrez suivre les travaux que nous engageons, et qui est également l'outil vous permettant d'échanger entre vous et de constituer les groupes de réflexion sur les sujets d'actualité ou d'autres plus récurrents.

Chacun de nos domaines d'intervention, présentés dans ce rapport d'activité, est résumé en quelques phrases, mais vous pourrez approfondir vos connaissances de chacun d'entre eux en allant en consulter les dossiers sur le site internet de l'ADIR et votre espace adhérent dédié.

SOMMAIRE

Le fret maritime : le contrat avec la compagnie Maersk	p.5
Les aides aux industries	p.7
Les aides au fret	p.8
L'octroi de mer	p.9
L'Énergie et le programme assURE	p.10
Territoires d'industrie	p.13
L'économie circulaire et la gestion des déchets	p.14
Accès au marché et relations avec la grande distribution	p.16
Le bouclier qualité prix (BQP)	p.18
RUN'ALIM	p.19
Les missions complémentaires	p.21
Emploi formation insertion	p.22
Noulafé : Notre marque collective	p.24
Les Nouveaux Défis	p.27
Notre service administratif	p.28
Créer du lien entre nous	p.29
La SBA : stratégie du bon achat	p.29
Structures auxquelles l'ADIR participe	p.30
Les projets en cours	p.31
En guise de conclusion	p.33
L'équipe	p.34
L'Association pour le Développement Industriel de la Réunion	p.35
Les adhérents de l'ADIR	p.39



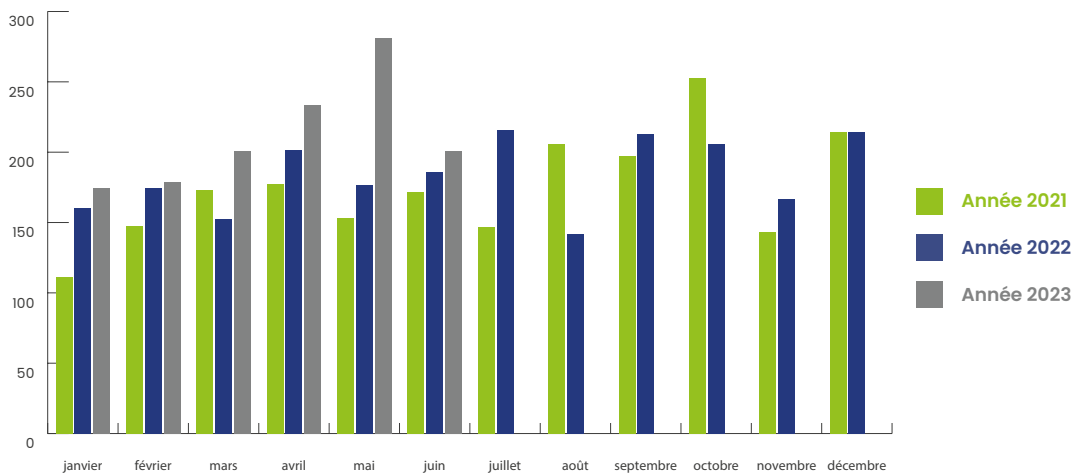
LE FRET MARITIME

Le contrat entre l'ADIR et Maersk

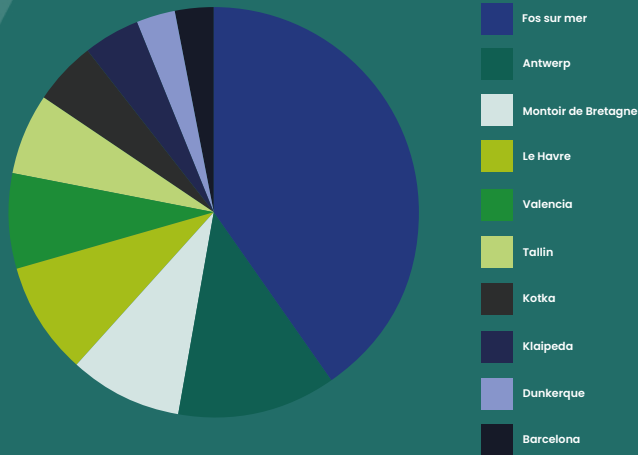
Ce contrat passé avec un partenaire commercial solide, réactif et qui nous a proposé en 2022 les meilleures conditions du marché est une véritable opportunité pour vous permettre de bénéficier de conditions avantageuses sur toute l'année du contrat (d'avril à mars), mais est également pour l'ADIR le moyen de participer activement au maintien d'une concurrence commerciale sur la desserte maritime de La Réunion.

Nous avons besoin de vous pour que ce contrat soit un succès et perdure dans le temps, il est impératif que vous chargiez le maximum de containers sur ce contrat ADIR MAERSK.

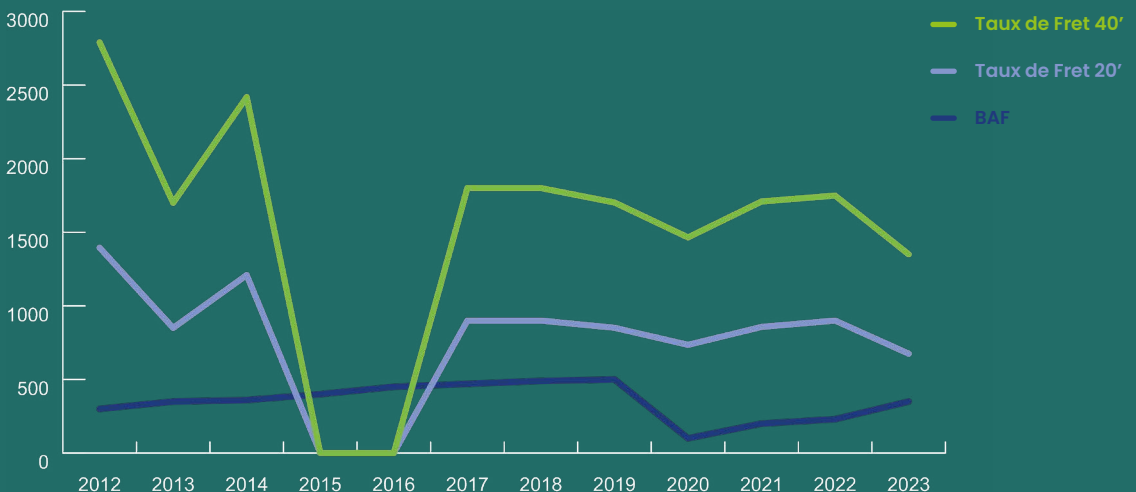
> Évolution des chargements en nombre de FFE Période calendaire de janvier 2021 à juin 2023



> 2021 – 2023 Ports de Chargement Le top 10 en nombre de FFE



> Évolution des tarifs de fret MAERSK depuis 2012



En 2022–2023, l'ADIR est restée prégnante sur les conditions tarifaires maritimes, toujours avec la même volonté de maintien d'une concurrence entre les opérateurs de la place. Nous pensons avoir efficacement servi les intérêts de nos adhérents en obtenant un tarif extrêmement compétitif sur la période (750€ le 20' en sortie de FOS à titre d'exemple et tarif de référence).

Les niveaux de chargements enregistrés ont été bons au global (4200 EVP) avec des pics en raison des saisonnalités par secteur ainsi que des niveaux d'inflation plus ou moins impactant des hausses des matières premières. Le fait majeur aura été le nombre conséquent des dépassements de notre niveau de capacité de chargements de 88 EVP hebdomadaires qui a été revu à la hausse pour éviter les rejets de chargement pour nos adhérents.

L'autre élément marquant en 2022 a été la modification de la procédure de booking qui oblige maintenant les transitaires à identifier l'entreprise pour laquelle le booking est réalisé, transparence qui nous aura rapidement évité les dérives des années précédentes où des entreprises non adhérentes ont pu bénéficier de notre contrat.

Autre nouveauté, une proposition de Maersk d'étendre le contrat à l'Asie avec un niveau d'allocation hebdomadaire de 22 EVP. Malheureusement, cela n'a pas eu le succès attendu, en partie de par la structuration des coûts sur ce marché ainsi que du tarif proposé par MAERSK pas suffisamment compétitif.

2022 aura vu les entreprises réunionnaises augmenter fortement les stocks de produits et d'intrants afin de pallier aux incertitudes d'approvisionnement, à la flottabilité des prix, à l'allongement des délais d'acheminement, ce qui a généré des surcoûts en termes de stockage et de logistique et justifie d'autant plus le projet porté par l'ADIR d'implantation en Zone arrière portuaire d'un pôle logistique mutualisé pour les industries et les productions locales.

LES AIDES AUX INDUSTRIES

Nous maintenons sur ce sujet une veille permanente, de façon à vous informer et vous accompagner au mieux, à la demande, en amont et en aval à la constitution de vos dossiers de demande de financement. Nous entretenons pour cela des relations de confiance réciproque avec les services instructeurs des différentes institutions.

Les fiches FEDER, les dispositifs d'exonération, les plafonds de minimis, le RGEC et son interprétation par les services, l'octroi de mer et son interminable remise en cause sont autant de dossiers que l'équipe de l'ADIR suit au plus près afin d'informer, de conseiller et de proposer des pistes d'amélioration. Tous ne peuvent être décrits ici mais les liens vers notre site internet permettent de les consulter.

[🔗 Lien vers la documentation](#)

[🔗 Lien vers le dépôt de dossier](#)

[🔗 Guide pour le dépôt de votre dossier](#)



LES AIDES AU FRET

Destinées initialement à compenser les frais d'approche des intrants industriels, elles avaient pour objectif une répercussion immédiate sur les prix à la consommation, ce qui a été rendu impossible par les délais de traitement de parfois plus de 3 ans des dossiers de demande.

L'industrie réunionnaise bénéficie de l'écoute attentive de la Région Réunion qui a su être réactive ces dernières années pour faire en sorte de l'accompagner financièrement, en particulier pour compenser l'explosion des coûts du fret maritime.

Toujours à l'initiative de la mise en place de cette mesure au cours de la précédente programmation européenne, l'ADIR a sollicité de l'Autorité de gestion qu'est la Région Réunion une adaptation de ce dispositif aux évolutions des tarifs qui se sont envolés dès 2020, multipliés parfois par 8 par rapport aux prix de 2019. La Région Réunion a pu utiliser le dispositif Réact UE mis en place pour permettre aux collectivités de créer des dispositifs adaptés à la situation de crise liée au COVID.

La volonté de la Région, tout en forfaitisant l'aide au fret est de couvrir pour les années 2021, 2022 et 2023 100% des frais d'approche des intrants industriels.

Cela a amené une augmentation importante des niveaux d'aides, la simplification des procédures par la dématérialisation des dossiers et surtout une forfaitisation de l'aide par type de container.

Le processus simplifié en vigueur permet un traitement plus rapide des demandes de paiements conformes au cadre d'intervention. Plus que jamais aux côtés de La Région, l'ADIR reste toujours force de propositions d'amélioration du service, de sa simplification et de l'accélération des paiements.

Ce dispositif des aides au fret a été mis en place en grande partie grâce au travail d'explication et de persuasion que l'ADIR a mené auprès des autorités en charge de ce sujet. Depuis plusieurs années maintenant, nous vous demandons de reverser à l'ADIR une part très marginale de ces aides afin de lui permettre d'être financée sans dépendre des pouvoirs publics. C'est un élément extrêmement important pour maintenir notre indépendance et renforcer notre image de sérieux et de partenaire fiable auprès de tous nos interlocuteurs.

Nous vous invitons à recevoir notre secrétaire général en entretien afin qu'il vous explique le dispositif et que vous mesuriez ensemble son impact pour votre entreprise.

[Lien vers la documentation](#)



L'OCTROI DE MER

Pour résumer notre action sur ce sujet, nous dirons simplement : le combat continue, mené par le Conseil d'administration de l'ADIR et l'engagement sans faille du Président Dijoux, pour que ce formidable dispositif, incriminé, à tort, dès que l'on évoque le coût de la vie, ne soit modifié, voire supprimé, au détriment des intérêts de l'industrie, de la production locale et au final de La Réunion.

Nous avons eu à faire face en 2022 à des velléités des services de l'État de remettre en cause ce dispositif qui a pourtant démontré son utilité et son efficacité puisque nous savons tous que sans octroi de mer, aucune production locale n'aurait pu voir le jour à La Réunion et se développer comme cela a été le cas ces dernières décennies.

Nous sommes engagés sur ce sujet avec nos alterego des Antilles, et échangeons continuellement avec eux sous l'égide d'Eurodom qui mène un travail d'information et de pédagogie sur le sujet auprès des institutions et des ministères.

Nous avons la chance à La Réunion de bénéficier d'une véritable union sacrée sur la défense de l'octroi de mer, nos positions étant partagées tant par la Présidente de la Région, le Président du Département ainsi que par l'Association des Maires, principaux bénéficiaires des budgets. Nous pouvons également affirmer que l'application du texte est particulièrement exemplaire à La Réunion, permettant la protection de la production locale tout en exonérant de taxe les produits de première nécessité.

Sans proposition alternative claire de la part de l'état, l'ADIR affirme clairement sa position : on ne change pas un dispositif qui fonctionne bien. Elle est en cela approuvée par les organisations d'industriels des autres départements d'outre-mer et a obtenu que ce point soit affirmé lors de l'assemblée générale d'Eurodom en novembre 2022.

Nous avons très activement participé en 2020, avec la collaboration efficace de notre partenaire EURODOM à l'élaboration du dossier de demande des différentiels d'octroi de mer destinés à protéger les productions locales. Le dossier a été approuvé à l'unanimité de l'assemblée européenne et le dispositif est en place depuis 2021 pour une période de 7 ans, jusqu'en 2027.

La révision à mi-parcours de ce dispositif sera mise en œuvre en 2024 par la Région Réunion et nous aurons à nous mobiliser tous afin de lui fournir tous les arguments nécessaires au maintien ou à l'extension de ces différentiels.

Pour cela et afin de faciliter le travail que vous aurez à réaliser, nous souhaitons nous engager dans une étude des surcoûts génériques, ceux qui sont communs à toutes vos activités, de façon à ce que vous n'ayez à vous concentrer ensuite que sur les surcoûts spécifiques à vos métiers. Là encore, vous devrez vous mobiliser pour nous en fournir les données.

Vous aurez également à justifier des parts de marché, information exigée par les services de l'Europe afin de jauger l'efficacité du dispositif, c'est un exercice à l'heure actuelle difficile faute d'avoir accès aux statistiques douanières, il nous faut engager sur ce sujet une action de fond avec les services de la Région et de l'Etat de façon à ce que nous puissions avoir accès à ces statistiques indispensable à toute analyse de la situation ou de perspectives de développement.

[Lien vers la documentation](#)





L'ÉNERGIE ET LE PROGRAMME **assURE**

Financé par l'ADEME et la Région Réunion

L'ADIR mène un travail de fond sur la problématique de l'énergie à La Réunion et promeut particulièrement le programme **assURE**, développé en partenariat et grâce au financement de l'ADEME et de la Région Réunion, qui permet aux entreprises qui y adhèrent, après audit de la consommation énergétique et formation d'une équipe en interne, de réaliser les investissements nécessaires, grâce à quoi certaines d'entre elles font actuellement de sérieuses économies sur leur facture d'électricité.



Face à la crise énergétique actuelle, le programme **assURE est un allié pour les industriels de La Réunion dans la réduction de leur consommation d'énergie et de leur impact environnemental.**


Le programme **assURE**, animé par l'ADIR, accompagne les industriels de La Réunion, tous secteurs d'activités et toutes tailles d'entreprises confondues, dans la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie (SMEn), jusqu'aux portes de la certification ISO 50001.

> Quelques chiffres clés

15
industries
engagées



8 à 20%
de réduction de la
consommation énergétique
de l'entreprise



23
référénts
énergie formés



Quatre industriels ont terminé la mise en place d'un Système de Management de l'Energie en 2022, et de nouveaux industriels sont entrés dans la démarche (agroalimentaire, papier-graphique, à compléter).

Pour accompagner les entreprises, un nouveau groupement de prestataires a rejoint le programme, complétant la liste actuelle des 5 groupements d'experts techniques.

Les rencontres thématiques qu'organise l'ADIR sont essentielles à l'animation du programme. En 2022, nous avons présenté des sujets techniques tels que l'éclairage et l'efficacité énergétique dans l'industrie, mais aussi réglementaires avec la mise en application du décret Eco-Energie Tertiaire qui concerne les entreprises industrielles.

Le label assure, mis en place en 2021, évalue le niveau de maturité d'une démarche de management de l'énergie au sein d'une industrie. Des groupements d'experts ont été sélectionnés pour évaluer les entreprises dans le cadre du label afin de préparer le renouvellement du label pour huit entreprises, ainsi que de nouvelles labellisations.

Le programme est toujours partenaire de la formation PROREFEI, programme de compétences dédié aux salariés en charge de l'énergie au sein des industries. Douze référents énergies ont été formés en 2022.

Cette année, le programme à **6 ans !**

A l'occasion d'un premier bilan, un site internet a vu le jour afin d'informer sur le dispositif et les entreprises engagées !



www.assure.re

On retrouve sur le site



Les informations sur le programme et le label assure

Les actualités pour les entreprises sur le management de l'énergie

Les retours d'expériences des industriels du programme

Les documents techniques et réglementaires sur le management de l'énergie

Les aides financières et appels à projets sur la maîtrise de l'énergie

Le programme est financé par l'ADEME et la Région Réunion jusqu'à fin 2024, EDF Réunion est également partenaire du programme.



› Les autres missions de l'ADIR sur le sujet de l'énergie

Dans le cadre d'une collaboration avec le Parc National de La Réunion et EDF Réunion, l'ADIR souhaite faire évoluer l'aménagement du territoire pour améliorer les environnements nocturnes au niveau des zones d'activités industrielles. L'objectif est notamment de limiter les impacts de la lumière artificielle nocturne sur la biodiversité. Nous travaillons sur un accompagnement complet pour les entreprises des zones d'activités : sensibilisation, diagnostics, préconisations, et mise en œuvre.

Le sujet de la décarbonation de l'industrie est aujourd'hui un levier permettant d'optimiser les consommations d'énergie, de matières premières ainsi que la dépendance aux énergies fossiles. L'ADIR travaille en étroite collaboration avec l'ADEME afin que les industriels puissent être accompagnés au mieux dans cette transition. Le référent décarbonation de l'industrie à l'ADEME peut vous conseiller dans vos projets à venir.

L'hydrogène est un des leviers qui permettra de décarboner les activités des entreprises. La SPL Horizon Réunion réalise pour le compte de la Région Réunion un état des lieux de la filière Hydrogène à La Réunion. Nous travaillons en collaboration avec eux sur le recensement et la prise en compte des besoins potentiels en hydrogène dans le secteur industriel.

L'ADIR participe, avec l'ensemble des acteurs du territoire, à l'émergence et à l'organisation de la filière de valorisation énergétique des bois de palettes, en lien avec les autres biomasses de l'île.

L'ADIR participe, avec l'ensemble des acteurs du territoire, à l'émergence et à l'organisation de la filière de valorisation énergétique des bois de palettes, en lien avec les autres biomasses de l'île.



TERRITOIRES D'INDUSTRIES

L'ADIR est engagée avec le Territoire de l'Ouest sur le label territoire d'industrie, coprésidé par Messieurs Olivier Hoarau pour le Territoire de l'Ouest et Yvan Mainix pour l'ADIR, et a engagé avec les équipes du Territoire de l'Ouest en charge de l'innovation, du développement économique et du foncier des collaborations constructives et efficaces.



L'ADIR est impliquée dans le projet du Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire ou CITI, porté par le Territoire de l'Ouest et dont elle est membre du comité technique. Ce projet vise à regrouper les acteurs du territoire et des partenaires à l'échelle nationale dans le but de construire une plateforme de services et d'organiser un environnement idéal pour la réalisation des projets expérimentaux du territoire, notamment dans le cadre de l'écocité, mais aussi de la commande publique locale et d'opérations telles que la modernisation du Grand Port Maritime ou encore des opérations portées par des opérateurs privés.

L'ADIR fait également partie du comité technique du Plan Climat Air Energie Territorial du Territoire de l'Ouest dont l'objectif principal est de réduire l'impact du climat sur le territoire de l'Ouest. En 2022, l'ADIR a engagé un partenariat avec la CIREST dans le cadre du label territoires d'industrie afin de travailler sur le développement industriel du territoire de l'Est. Nous avons ainsi participé à la définition du schéma d'attractivité économique de la CIREST, à travers des ateliers collaboratifs.

Ce partenariat est prometteur pour nos industries de l'est et celles qui souhaiteraient s'y installer, la CIREST porte plusieurs projets d'aménagement de zones d'activité et de dynamisation de certains secteurs d'activité en adéquation avec les atouts de son territoire.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA GESTION DES DÉCHETS

Très axé sur la gestion des déchets, cette mission engagée il y a un an a abouti à l'inscription dans le SRD2I de la Région Réunion d'un projet d'étude de structuration de la filière de valorisation des biodéchets, ce sujet sera élargi ensuite à l'ensemble des déchets industriels avec pour objectif de réduire pour les industries les coûts d'évacuation et de traitement des déchets d'activité.

Afin de réaliser au mieux ce travail important, nous avons absolument besoin de votre participation afin de savoir la nature de vos déchets, les volumes, leur saisonnalité et les solutions que vous avez mises en place ainsi que le coût que cela représente actuellement.

Comme 2021, 2022 a été rythmée par la publication des décrets de la loi AGEC (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire). L'ADIR a tenu une veille réglementaire et technique sur la thématique afin de transmettre aux industriels les informations essentielles et de les accompagner dans la conduite des changements demandés par la loi.

L'année 2022 a également été marquée par la création d'un poste de chargé de mission économie circulaire dédié à un programme d'actions cofinancé par l'ADEME. Le premier objectif de ce poste est de sensibiliser les industriels à l'économie circulaire et à une meilleure gestion des déchets en diffusant de la documentation et en organisant des rencontres et événements. Un onglet économie circulaire est actuellement disponible sur le site internet de l'association afin de faciliter l'accès aux différentes ressources. Le second objectif est de proposer aux entreprises des accompagnements pour une meilleure gestion de leurs déchets, dans leurs démarches de transition écologique et dans la mise en application des nouveaux décrets.

> Les sujets prioritairement ciblés par ce programme



La gestion des déchets,

qui deviennent un poste de charge de plus en plus important pour les entreprises avec l'augmentation des taxes liées à l'enfouissement.



L'écologie industrielle et territoriale,

indispensable pour inscrire le monde économique dans la démarche « réduire, réutiliser et recycler » de l'économie circulaire.



L'écoconception des produits et services

ayant pour but de diminuer l'impact environnemental en préservant les ressources et en prévenant les pollutions.



La mutualisation des équipements,

de la logistique, des ressources humaines..., permettant l'optimisation des ressources et la diminution des coûts.

Outre le lancement de ce programme d'actions, un partenariat a été mis en place entre l'AGORAH et l'ADIR dans l'objectif de caractériser les gisements de déchets d'activités économiques de l'observatoire réunionnais des déchets.

Enfin, nous avons continué à organiser les ateliers de maillage, en partenariat avec Synergie pei, afin de permettre aux industriels de se rencontrer, d'échanger sur le sujet de l'économie circulaire et de faire émerger des solutions d'utilisation des déchets ou de mutualisation.



Présentation loi AGEC



Loi AGEC

> Information du consommateur



Loi AGEC

> Réemploi des emballages



Loi AGEC

> Suppression du plastique à usage unique



Loi AGEC

> Info tri et tri-man



Catalogue des aides financières pour la transition écologique



Obligation de tri et valorisation des biodéchets



Responsabilité Élargie aux Producteurs



Flyer éco-conception





ACCÈS AU MARCHÉ ET RELATIONS AVEC LA GRANDE DISTRIBUTION

Vieux métier de l'ADIR, pas forcément le plus simple, il est multiforme, passant de la négociation annuelle du BQP, à la mise en place de la charte avec la grande distribution, l'animation de RUN'ALIM et le suivi des travaux du SRDEII, tout en maintenant une veille sur les aspects réglementaires et normatifs en perpétuel mouvement.

> La charte entre production locale et grande distribution

Grâce à la persévérance du Président Daniel Moreau, la signature en 2021 de la charte entre production locale et grande distribution, formidable vecteur de visibilité et de valorisation de la production locale dans les réseaux de distribution, a permis d'enclencher la démarche de création d'un observatoire de la place des produits locaux dans la grande distribution à La Réunion, que nous pouvons résumer par les mesures de 4 critères.

01 La place des produits locaux dans les rayons

03 Le nombre de références de produits locaux dans les magasins

02 La place de produits locaux dans les supports de promotion physiques ou digitaux

04 La part du chiffre d'affaires généré par les produits locaux

La première difficulté a été le recensement des produits locaux présents dans les rayons des distributeurs, qu'ils soient produits par des adhérents de l'ADIR, ou par des entreprises identifiées par la grande distribution et inconnues de nos services.

La seconde difficulté a été de convaincre les enseignes de s'engager concrètement dans la démarche, ce qu'elles ont acté mi 2023.

Sans une liste suffisamment exhaustive, nous ne pouvions lancer ces mesures au risque d'avoir des résultats tronqués.

Le plus dur est derrière nous, l'intégralité des enseignes est recensée sur notre application



jesuisunproduitlocal.re



La totalité des producteurs ADIR et leurs produits sont également recensés, l'enrichissement de la liste des produits se fait maintenant en externe.

> Nous avons recensé fin août 2023,



70

Producteurs

4000

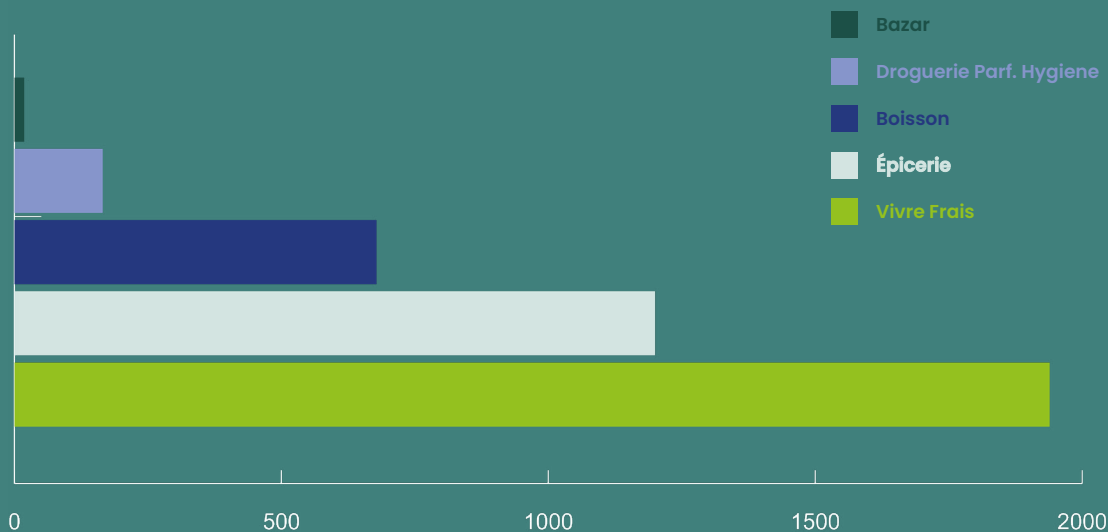
Produits


Regroupe 6

Enseignes

Une première vague de mesures est prévue dans le courant du dernier trimestre 2023.

> Détail du recensement août 2023





LE BOUCLIER QUALITÉ PRIX (BQP)

Depuis 11 ans maintenant, La Réunion a mis en place ce dispositif afin de préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Cela permet à nos industries de démontrer leur engagement pour les réunionnais en fournissant 45% des produits proposés à prix réduit.

Pour mémoire, le prix du panier BQP n'a quasiment pas changé entre 2011 et 2021. Ces 2 dernières années de perturbations et de crise ont bien évidemment amené une augmentation, toutefois tempérée par les efforts réalisés par tous les partenaires du dispositif, producteurs, importateurs et distributeurs.

L'autre intérêt de ce dispositif auquel l'ADIR participe activement est de nous rapprocher lors des négociations des représentants des consommateurs, des distributeurs, des autres filières de production et des services de l'état, permettant ainsi un travail collectif qui porte ses fruits.

Voilà la preuve que c'est possible !

Malgré les tensions toujours présentes, liées aux événements de 2021 (explosion des coûts du fret et retards d'approvisionnements) et de début 22 (guerre en Ukraine), les 21 industriels adhérents de l'ADIR dont les produits sont retenus au BQP, ont répondu favorablement aux demandes qui leur a été faites concernant le BQP 2023 à savoir :

✓ **> Le maintien du prix plafond à son niveau actuel 2022**

✓ **> L'élargissement de gamme et l'amélioration de la qualité nutritionnelle de la liste des produits**

✓ **> Le maintien du nombre de produits à 153, pour la partie PGC**

✓ **> Une meilleure prise en compte des ruptures et des méventes**

L'annexe 3 de l'accord de modération s'est vu renforcé sur le traitement des ruptures, des substitutions, des conditionnements, des contrôles et des amendes.

A date, il est à noter une nette amélioration du taux des ruptures, qui est revenu à un niveau d'avant crise.

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble des producteurs ADIR d'avoir tous consenti les efforts attendus et nous les félicitons pour cet engagement qui démontre que la production locale est indispensable à ce dispositif.

NOU LÈ PROTÈGÈ
ÈK LE BQP

Un panier de 153 produits de qualité dont le prix total est contrôlé par l'État



91 produits
d'importation
typés Marque
nationale ou MDD

Soit **59%**
du panier



62 produits
issus de la
production locale

Dont **52**
issus des
producteurs ADIR

Soit **41%**
du panier

RUN'ALIM

Financé partiellement par les contrats de convergence de l'état, RUN'ALIM est un pas du monde économique vers le secteur public afin de lui faciliter le respect de ses obligations en termes d'ancrage territorial de la commande publique.

Cette association créée avec les interprofessions agricoles (ARIBEV, ARIFEL, ARIPA) et la chambre d'agriculture, est présidée en 2022 par Daniel Moreau, a créé une vitrine numérique de l'offre alimentaire réunionnaise, permettant ainsi aux producteurs locaux de présenter leurs produits sur la plateforme, afin que les acheteurs publics aient enfin accès à l'information nécessaire au respect des contraintes qui leur sont imposées en termes de parts de produits locaux dans leur volume d'achat global.



Ce projet a mis 5 ans à aboutir, il est le fruit de l'engagement toujours affirmé du président Moreau que la production locale remercie

La création de cette plateforme digitale de l'offre alimentaire réunionnaise est l'aboutissement d'un travail collectif qui nous a rapproché des filières agricoles, gage de coopérations futures efficaces sur des sujets et problématiques communs.

Cet outil d'information est d'abord destiné aux acheteurs publics, de la restauration collective, et a pour vocation de promouvoir la production locale et de simplifier pour les acheteurs la recherche de produits locaux qu'ils ont obligation légale d'intégrer à leurs menus, et qu'ils ont du mal à sourcer faute de temps, de formation sur le sujet et d'outils d'information : RUN'ALIM lève ces obstacles à un réel ancrage territorial de cette part de la commande publique locale.

Là aussi, nous avons consacré beaucoup de temps à convaincre les producteurs locaux d'inscrire leurs produits sur la plateforme, vitrine gratuite orientée vers un secteur à forts volumes de commandes.

Depuis son lancement officiel en septembre 2022, la plateforme RUN'ALIM a connu quelques aléas de conception nous obligeant à repenser son arborescence.

Nous finalisons maintenant la dernière partie traitant de la gestion des appels d'offres, pour que la plateforme soit opérationnelle au dernier trimestre 2023.

RUN'ALIM doit d'ailleurs nous inspirer pour créer la plateforme digitale de l'ensemble de l'offre industrielle réunionnaise, nous pourrions commencer par créer RUNBAT : vitrine numérique de l'offre de matériaux de construction produits localement.





LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux travaux d'élaboration du SRDEII : Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation, également dénommé La Nouvelle Economie, sur la partie alimentaire et agricole.

L'ADIR a été très présente lors de ces travaux, sur l'ensemble des secteurs concernés mais particulièrement sur celui de l'alimentation, elle s'est engagée à porter 2 fiches actions sur les 12 que compte le SRDEII pour la partie alimentaire :

Pôles de stockage mutualisés



Cluster de maintenance industrielle



Par ailleurs, l'ADIR est un contributeur sur la fiche portée par OCAPIAT liée à l'emploi et l'attractivité de la filière (étude d'opportunité GEIQ Agroalimentaire) et sur le thème de la valorisation des biodéchets déjà évoqué dans le chapitre sur l'économie circulaire.

À l'initiative de l'ADIR, une 13ème fiche action sera vraisemblablement ajoutée au SRDEII portant sur l'analyse de la qualité des produits.

> Observatoire de l'alimentation

En partenariat avec l'IRD - (CORALIM - NUTRISCORE), portés par les préoccupations des industries agroalimentaires locales de proposer aux réunionnais une alimentation saine, plus durable et plus largement d'atteindre l'objectif partagé par tous d'une souveraineté alimentaire de La Réunion, nous avons accepté d'accompagner et soutenir l'IRD dans la mise en place d'un Observatoire de l'Alimentation à La Réunion.

🔗 Créer un cluster de maintenance industrielle

🔗 Développer des pôles logistiques de stockage mutualisés

🔗 Développer des filières locales de valorisation des co-produits et bio-déchets

🔗 Développer des filières locales d'analyse de la qualité des produits agroalimentaires

🔗 Promouvoir les filières locales d'emballages durables

EMPLOI FORMATION INSERTION

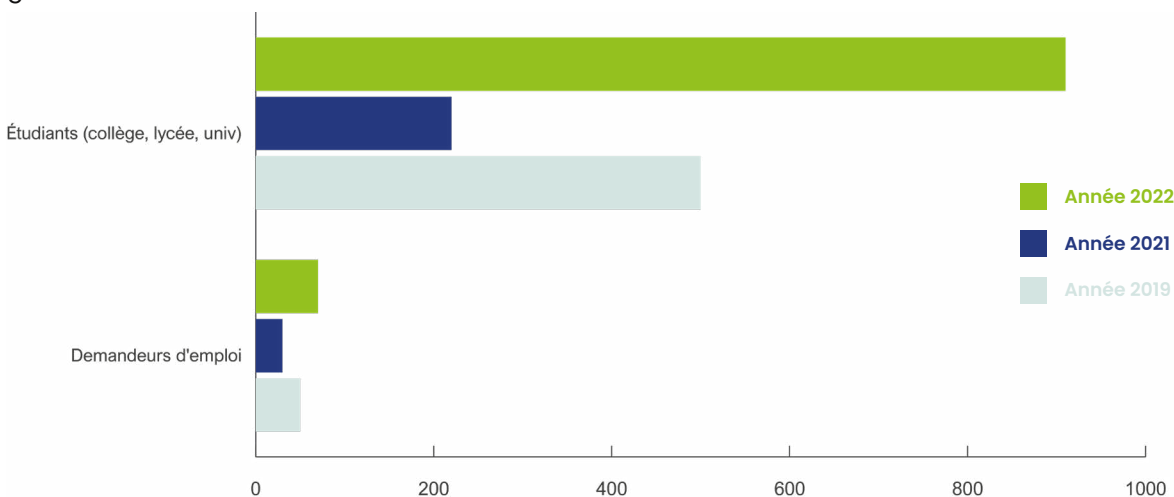
Ce poste créé en 2021 a pour objectif de mieux connaître les besoins des industries en terme de recrutement et de formation et d'inciter à l'insertion, en particulier des travailleurs handicapés.

Il a également vocation à travailler sur l'attractivité des métiers de l'industrie et sur la RSE dans les industries.

> La semaine de l'industrie Vitrine annuelle de l'industrie Réunionnaise

L'évènement 2022 a pu accueillir près de 912 personnes (élèves et demandeurs d'emploi confondus) sur une quinzaine de sites de production qui ont ouvert leurs portes et totalisé 59 créneaux de visites sur notre département. A cette occasion, l'ADIR a organisé et financé un jeu concours photo a destination des étudiants réunionnais « La Réunion terre d'industrie » et organisé une table ronde « Valorisation des déchets et Economie Circulaire » entre les professionnels, les entreprises et les étudiants.

Ce rendez-vous était l'occasion de mettre en avant les projets existants et à venir sur le territoire grâce à la rencontre des différents réseaux.



> Les formations

Auditée début 2022, l'ADIR a obtenu la certification QUALIOPi lui permettant ainsi de dispenser des formations en réponse aux demandes de ses membres.

L'ADIR a organisé 4 formations en 2022. Deux sessions de formation sur les techniques de l'intelligence économique avec le cabinet VAUBAN. En septembre 2022, l'ADIR en collaboration avec Maître GRALL, a organisé une formation sur les évolutions de l'encadrement juridique afin de préparer les négociations commerciales 2023, suivie par 22 dirigeants et responsables commerciaux d'entreprises membres de l'ADIR. Une formation sur l'octroi de mer et la TVA avec Maître MORAINE.

› L'emploi et l'insertion

L'ADIR s'inscrit dans le champ de l'insertion en développant des partenariats et actions pour faciliter l'accès des jeunes aux entreprises. A La Réunion, la thématique du handicap représente un enjeu en termes de formation et d'emploi pour les entreprises. En effet, avec l'évolution des nouvelles normes, l'adaptation des postes et la création d'emplois sont primordiaux dans les structures industrielles afin d'accueillir au mieux des employés formés et qualifiés en situation de handicap.

C'est dans ce cadre que l'association Vivre et Travailler Autrement a présenté le dispositif unique et innovant « ANDROS ». Faire bénéficier aux entreprises les compétences méconnues des travailleurs autistes via un projet inclusif.

Pour promouvoir l'insertion des personnes en situation de handicap via les actions engagées, l'ADIR a participé à différents événements organisés par l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), «Handichallenge» et «DuoDay»

L'ADIR a également participé à la promotion du secteur en présentant son activité et les métiers grâce à l'intervention d'adhérents Adir auprès des étudiants de l'ESIROI dans le cadre du Forum Esiroi Entreprise.

› Projet FACT

Dans le cadre de du projet FACT (Fonds d'Amélioration des Conditions de Travail) de l'ANACT, l'ADIR s'est engagée à « Accompagner les transitions écologiques, économiques et sociales » dans 10 entreprises industrielles pilotes de façon opérationnelle avec l'organisme INOV CONSEIL.

Les entreprises sont accompagnées sur le sujet de la RSE visant à prendre en compte les conditions de travail pour répondre aux enjeux de demain et engager des actions concrètes.

Ce premier lot d'entreprises engagées, de tailles différentes et de secteurs d'activité variés a vocation à en inspirer d'autres dans cette implication dans la RSE.

[*🔗 Convention ADIR - AGEFIPH*](#)

[*🔗 Dispositif FACT : Accompagner les transitions écologiques, économiques, et sociales des entreprises*](#)

[*🔗 Valoriser votre démarche RSE*](#)

[*🔗 Attirer de nouveaux talents en valorisant sa démarche RSE*](#)





fait par
NOUS

NOULAFÉ NOTRE MARQUE COLLECTIVE

Bénéficiant en 2022 et 2023 d'un financement FEDER et Région Réunion, la marque collective créée par l'ADIR a connu une forte progression pendant plusieurs années, elle a atteint un palier visiblement difficile à dépasser en termes d'utilisateurs de la marque, c'est pourtant le moment de vous intéresser à Noulafé car nous avons engagé un travail de fond pour la faire évoluer pour devenir un véritable label « produit local », critère qui est désormais pris en compte dans l'acte d'achat public.

Si nous voulons que cette marque continue à se développer, il faut impérativement que vous y participiez en y inscrivant vos produits !

Grâce au cofinancement de l'Europe et la Région Réunion (FEDER) débuté en 2021, la marque Nou la fé a pu opérer une évolution majeure, passant de marqueur d'identification de la production réunionnaise à un véritable label territorial, caution d'un engagement des producteurs pour La Réunion.

Cette évolution, finalisée en 2022, repose sur une refonte du processus d'attribution, tant sur le fond que sur la forme, intégrant le renforcement et l'élargissement des modalités d'attribution. Au-delà des critères de production-transformation ou assemblage à La Réunion, les entreprises doivent désormais satisfaire à 30 critères qualitatifs attestant de démarches de qualité et d'innovation, d'implication sociale et sociétale ainsi que d'actions environnementales des entreprises. Un contrôle externalisé, réalisé par un auditeur indépendant, vient certifier ces critères, dans une volonté d'engagement et de transparence.

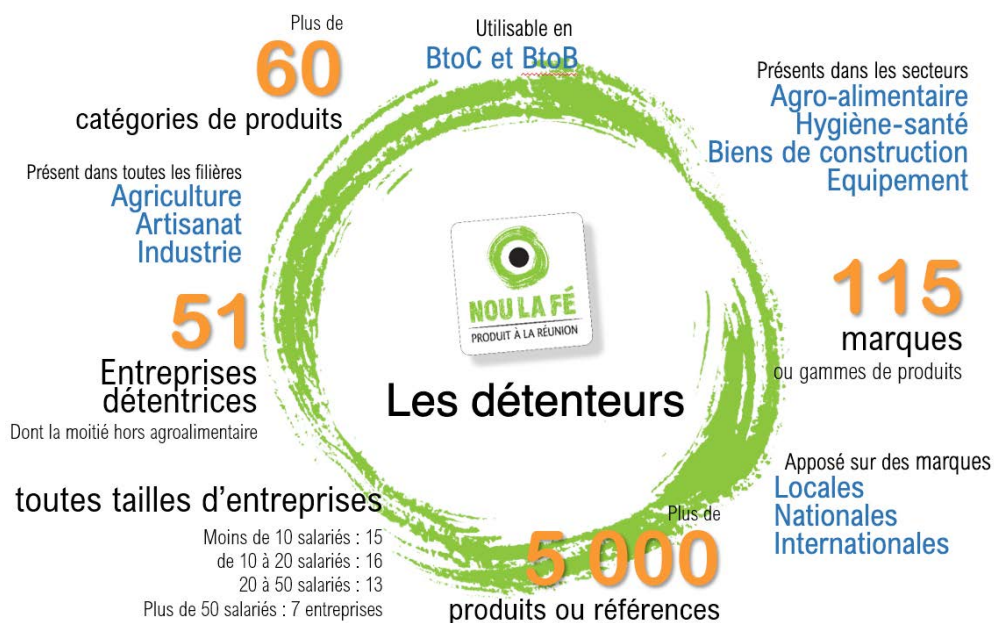
Pour accentuer cette transparence, ce même audit externe de conformité est également appliqué tous les 3 ans aux entreprises attributaires du label.

L'évolution de la démarche a été présentée au public en octobre 2022 lors d'une conférence de presse et par le biais d'une vaste campagne de communication mettant en lumière les engagements du label et des entreprises attributaires. Quatre films sont venus décliner, ou plutôt déclamer ces engagements, puisque les messages étaient chantés. Avec une approche multigénérationnelle, cette campagne appelle à plébisciter les produits Nou la fé pour conserver les atouts de cette production locale pour l'avenir du territoire.



**NOU PEU FÉ
BEAUCOUP POU
DEMAIN**

En parallèle, plus d'une vingtaine d'entreprises attributaires du label depuis 2009 ont été auditées entre fin 2022 et juin 2023, confirmant leur conformité aux nouveaux critères et renouvelant ainsi leur labellisation.



Ouvert aux producteurs agricoles, aux artisans et aux industriels qui produisent, fabriquent ou assemblent à La Réunion des biens issus de matières premières locales ou importés, Nou la fé fédère aujourd'hui 51 entreprises pour 113 marques ou gammes de produits pour plus de 5.000 produits. Connue au travers des produits de consommation courante, Nou la fé accueille également des fabricants de matériaux et des biens d'équipements pour particuliers et entreprises qui représentent la moitié des entreprises attributaires.

Avec l'évolution du processus d'attribution et l'instauration de critères qualitatifs et la certification d'un organisme accrédité, le label Nou la fé apporte désormais la certification d'une production locale et de l'engagement des entreprises attributaires pour le développement du territoire, tant au niveau économique, que social, sociétal et environnemental.

› Que disent les chiffres ?

9 réunionnais sur 10
connaissent Nou la fé

1/3 des réunionnais
associe spontanément Nou la fé à un marqueur de fabrication locale

6 personnes sur 10
sont influencées par la présence de la marque Nou la fé

Baromètre IPSOS Réunion, 2022



noulafe.re

LES NOUVEAUX DÉFIS

Financé par le FEDER, la Région Réunion et les adhérents de l'ADIR parrains de l'émission



UNION EUROPÉENNE



REGION REUNION
www.regionreunion.com



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds FEDER.

Notre émission, véritable vitrine de la créativité du dynamisme de la Réunion, est plébiscitée par le grand public depuis plus de 20 ans avec des taux d'audience stable (27%) diffusée sur Antenne Réunion en prime-time en 2022.

Elle est réalisée par une professionnelle de talent que vous connaissez tous, Stéphanie Joannés. **Elle a évolué en 2023 et est désormais diffusée sur Réunion La 1ère.**

C'est votre émission, elle est à votre disposition pour mettre en lumière votre activité ou vos projets, vos produits, vos savoir-faire et vos innovations et vous permet de bénéficier d'un support de communication gratuit.

Les Nouveaux défis c'est 45 reportages présentés aux réunionnais tous les ans, et ce depuis 24 ans !

> Fin 2022

Près de 600 reportages*

sur notre chaîne YouTube

**disponible à chaque lendemain de diffusion*

+ de 17 000 followers

sur notre page Facebook

À la fin 2022, ce sont près de 600 reportages disponibles sur notre chaîne YouTube, amplifiant ainsi l'impact de chaque émission. Les reportages sont accessibles directement selon un classement thématique ou calendaire, sous forme d'une playlist avec différents thèmes (portaits, techniques, innovation, vivre ensemble) et ce, dès le lendemain de la diffusion de l'émission.

Nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux sujets et faisons appel à votre imagination et votre dynamisme pour cela : donnez-nous les moyens d'informer toujours mieux les réunionnais.

NOTRE SERVICE ADMINISTRATIF

Petite équipe dynamique qui a connu en 2022 quelques changements importants marqués par :

› **Le départ à la retraite d'Hélène Peresini, assistante de Direction, après plus de 20 ans à l'ADIR.**

› **Son remplacement par Séverine Lepinay**, le pilier de l'ADIR, désormais Assistante de Direction qui gère une activité journalière très dense, changeante, continuellement dans l'action, et dont la complexité peut être illustrée par un exemple : nos relations avec quasiment une centaine de structures partenaires de tous secteurs ou domaines d'activité.

› **Le recrutement de Diane Deletrez, Chargée de Communication**, qui a pris son poste en septembre 2022 et a depuis sérieusement rajeuni notre communication interne et externe, renouvelé la charte graphique, modernisé les supports de communication de l'ADIR et engagé la refonte du site internet de l'ADIR. Elle supervise la mise en œuvre de notre espace adhérent et est également en prise directe sur les sujets des nouveaux défis.

› **Eline Dostal, étudiante en école de management en alternance** à l'ADIR depuis septembre 2021, qui nous a apporté une aide précieuse sur plusieurs dossiers, que ce soit dans la mise en place de notre comptabilité analytique, la mise en conformité de l'ADIR avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), à la mise en œuvre de notre espace adhérents, plateforme numérique permettant à chaque adhérent de disposer d'un accès aux calendriers des événements, aux documentations techniques et légales, à l'annuaire des adhérents, et offrant la possibilité de créer des forums d'échanges entre techniciens de vos entreprises.

› **Angela Grondin, notre second pilier, comptable**, gestionnaire de notre équilibre financier, de nos dossiers de financement, et du quotidien de l'équipe en termes d'équipement et de fonctionnement courant.





CRÉER DU LIEN ENTRE NOUS

Nous avons organisé des rencontres avec nos adhérents dans les différentes micro-régions lors d'événements de type afterwork, petit-déjeuner.

Ces rencontres nous permettent de vous informer des dossiers importants, de vous parler de l'actualité de l'ADIR mais aussi de recueillir vos avis sur les différents sujets, de mieux comprendre vos préoccupations et plus simplement de mieux vous connaître.

Au vu du succès de ces rencontres, nous allons les multiplier avec un objectif de deux rencontres annuelles par microrégion, en variant les organisations pour les rendre plus attractives.

LA SBA STRATÉGIE DU BON D'ACHAT

Cette association créée il y a moins de 10 ans à l'initiative de la CPME et que l'ADIR préside depuis 2 ans a pour vocation de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des TPE PME aux marchés publics. Très impliqué sur ce dossier M Johnny Lawyen préside l'association pour le compte de l'ADIR et l'a redynamisée et relancé l'activité des groupes de travail constitués de représentants du secteur privé et du secteur public. Ces groupes de travail planchent sur des sujets juridiques, organisationnels, techniques en lien avec la commande publique en général, afin de faciliter en renforcer l'ancrage territorial des collectivités en termes d'achats de produits locaux et de recours aux entreprises locales.

Des conventions sont signées avec les collectivités qui s'engagent dans une démarche de transparence et d'adaptation de leurs méthodes de passation des marchés afin de permettre aux entreprises locales de répondre aux appels d'offre.

La SBA a vocation à organiser en partenariat avec les institutions locales, département région intercommunalités et communes des manifestations appelées journée du territoire, destinée à présenter aux entreprises les programmes d'investissements et de travaux des collectivités.

STRUCTURES AUXQUELLES L'ADIR PARTICIPE

Dans certaines structures l'ADIR est présente au conseil d'administration, dans d'autres elle est membres et participe aux travaux, représentée par ses administrateurs ou les permanents de l'équipe. Cette activité très chronophage permet à l'ADIR d'être bien informée, de porter la voix de l'industrie afin de mieux la défendre.

> Représentations ADIR dans les diverses instances

AGRICULTURE/AGRO ALIMENTAIRE	FORMATION/RESSOURCES HUMAINES
CDOA - COSDA	OPCO
COSAQ	ARACT
ARIA	Comité Régional de l'Enseignement Agricole
RUN'ALIM	COFIP
AMENAGEMENT	IAE
CERBTP	ESIROI
CIREST - Territoire d'industrie	IUT
TCO - Territoire d'industrie	Relations avec le Rectorat
SAR	Conseil d'Administration INTERMETRA
COMITE DES MINES	DIVERS
SEMIR	CLUSTER MARITIME
COMITE DE PILOTAGE ZAP	UMIR
INNOVATION	Charte Régionale Production Locale
INNOVATION/TIC	CESER
QUALITROPIC	CLUB EXPORT
CRI	CLUSTER DIGITAL
Incubateur de La Réunion (comité de pilotage)	Temergie
TECHNOPOLE	EUROPE/ETAT
SBA	EURODOM
BQP - Instances - FCD	FEDOM
QUALITE - ETRE REUNION	RECO
	Production Locale Réunion
	APESA
	FEDOM

> Représentations ADIR interne

Assure
Commission Fret Maritime
Commission Energie
Commission Environnement/Eco circulaire
Commission Emploi et formation
Commission Pôle logistique et ZAP
Commission Maintenance (à venir)
Commission foncier économique (à venir)

LES PROJETS EN COURS

01 Ouvrir nos industries

aux visites des scolaires et étudiants tout au long de l'année scolaire : engagement du président Dijoux dont la vocation d'industriel vient d'une visite d'entreprise lorsqu'il était collégien, l'ADIR le mettra en œuvre en partenariat avec le Rectorat et l'ensemble des établissements scolaires de l'île.

02 Étude d'aménagement économique

En complément de l'étude de faisabilité du pôle logistique mutualisé de la production locale réalisé en 2021, l'ADIR engagera au dernier trimestre 2023 une étude d'aménagement économique de la zone arrière portuaire afin d'apporter aux institutions locales en charge de cet espace stratégique des arguments démontrant l'impérieuse nécessité d'y implanter en priorité des activités de production, d'exportation, créatrices de valeur ajoutée et d'emplois locaux. Cette étude pourra être cofinancée par l'ADIR le Territoire de l'Ouest et la Région Réunion.

03 Étude de structuration de la filière maintenance industrielle

Réalisation d'une étude de structuration de la filière maintenance industrielle, sujet de préoccupation de plus en plus prégnant pour nos entreprises, et pour lequel nous souhaitons apporter notre pierre à l'édifice en réalisant l'inventaire des besoins en maintenance et les moyens utilisés actuellement par les entreprises, mais aussi l'inventaire de l'offre actuelle locale en maintenance de façon à mettre en adéquation l'offre et la demande.





04 Salon Lokal

L'organisation du salon Lokal en partenariat avec le quotidien est pour l'ADIR l'occasion de mettre en avant plusieurs de ses objectifs :

01

> Réunir en un même lieu les filières de production locales

L'industrie sous tous ses aspects, l'agriculture, la filière numérique et l'artisanat afin de montrer aux réunionnais l'étendue de la gamme des produits locaux, trop souvent méconnue.

02

> Partager la passion de nos industries

Avec les jeunes générations afin de leur proposer un avenir professionnel dans leur île : un espace formation, des job dating et des expériences innovantes leur seront proposées.

03

> Cultiver la fierté de produire localement

Et en faire un mouvement d'ensemble réunissant tous les producteurs locaux, leurs employés et partenaires pour mettre en l'air la Réunion.

04

> Promouvoir l'économie circulaire

L'industrie sous tous ses aspects, l'agriculture, la filière numérique et l'artisanat afin de montrer aux réunionnais l'étendue de la gamme des produits locaux, trop souvent méconnue.

05

> Encourager l'achat des produits locaux

En faisant de l'acte d'achat au quotidien des réunionnais un véritable geste citoyen permettant de participer simplement à développement endogène de la Réunion.

06

> Faire de la commande publique

Mais aussi privée un moteur du développement économique de la Réunion.

POUR CONCLURE

L'année 2022 aura été marquée pour l'ADIR et l'industrie réunionnaise par des événements extérieurs comme le déclenchement de la guerre en Ukraine générant une augmentation des prix sur certaines gammes de produits, mais aussi endogènes, avec les nombreux dysfonctionnements du Grand Port Maritime de La Réunion et l'incertitude des délais d'acheminement des intrants et marchandises. Cela a amené la plupart des entreprises à augmenter sensiblement leur stock tampon allant parfois jusqu'à 8 mois de consommation, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la trésorerie et les difficultés de logistique.

Même si un retour à la normale semble en cours en 2023, ces aléas doivent nous renforcer dans notre volonté de créer un espace mutualisé de stockage à proximité du Port.

Ces crises successives subies depuis plus de 3 ans maintenant doivent aussi nous amener à penser beaucoup plus collectif, à mutualiser nos besoins, mettre en commun des moyens et, a minima échanger entre nous les sujets de préoccupation et les solutions imaginées et mises en œuvre par certains.

La création de l'espace adhérents de l'ADIR est un premier pas vers cette mutualisation des informations et des solutions que nous devons trouver sur à peu près tous les sujets : la défense des dispositifs de compensation des coûts liés à notre insularité, le coût de l'énergie, le traitement des déchets, le recrutement et la formation, la maintenance industrielle, la logistique, l'accès aux marchés et la différenciation des productions locales.

Le conseil d'administration et l'équipe de l'ADIR sont totalement mobilisées sur ces sujets pour permettre à vos entreprises de se développer dans les meilleures conditions,

nous ne serons jamais plus efficaces qu'avec votre collaboration.



TOUTE UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Dans l'ensemble de ses travaux, l'ADIR s'appuie avec succès sur le dynamisme et l'engagement de ses adhérents mais ces réalisations ne seraient pas possibles sans une équipe permanente dévouée et solidaire à qui il convient de rendre hommage.



Thierry REYDELLET

Secrétaire Général

Dispositifs européens et déclinaisons locales, dispositifs nationaux (FEDOM), innovation, coopération régionale et relations institutionnelles.



Séverine LEPINAY

Assistante de Direction

Je me charge de la gestion administrative quotidienne et des activités liées au Secrétaire Général. J'ai un rôle d'interface entre l'association et les différents interlocuteurs.



Diane DELETREZ

Chargée de Communication

J'ai en charge la communication interne et externe de l'ADIR. J'anime les différents outils de communication de l'association.



Olivier SOL-DOURDIN

Chargé de mission « Soutien aux entreprises »

Assure l'appui technico administratif sur les dossiers de soutien au fret et pilote la centrale d'achat de fret maritime.



Ania VAN DEN CRUYS

Chargée de mission Nou la fé

J'anime le label Nou la fé et coordonne le développement de la marque, l'animation du réseau, ainsi que les actions de promotion et communication.



Angéla GRONDIN

Comptable

s'assure du sérieux de la gestion des ressources de l'association.



Eline DOSTAL

Alternante

Je suis en charge du déploiement d'un nouveau CRM et d'un espace membre à l'ADIR. Je gère notre conformité au RGPD et la validité de nos bases de données. J'ai rejoint l'ADIR dans le cadre de mon alternance pour mon Master en Management de l'EM Normandie - Réunion.



Alain PICARD

Chargé de Mission Marchés & Secteur Agroalimentaire

S'occupe de la mise en œuvre de la charte GD, le suivi du BQP, l'animation de RUNALIM, l'ANIA...



Diane CAPERAN

Chargée de mission Emploi et formation

J'agis pour promouvoir et favoriser l'attractivité des métiers de l'industrie. Je suis en charge du développement des relations avec les partenaires institutionnels et opérationnels de l'emploi et de la formation.



Anne-Gaëlle HOARAU

Chargée de mission économie circulaire et déchets

Je suis en charge des sujets d'économie circulaire et de gestion des déchets : je sensibilise, documente et vous accompagne pour l'application de l'économie circulaire au sein de vos entreprises.



Ophélie TLEMSANI

Chargée de mission Environnement

de l'industrie est la référente sur toutes les questions environnementales. Elle pilote aussi le programme ASSURE qui accompagne les industriels dans le déploiement de système de management de l'énergie. Puis Ambroise BILLON à partir du 1er Septembre.

PRÉSENTATION DE L'ADIR



› Association loi 1901

Créée le 9 août 1975 pour la promotion des industries existantes et nouvelles à La Réunion sous le double patronage de la Préfecture et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion.

› Au service de nos industries

155 entreprises industrielles, 10 entreprises de services à l'industrie, 4 organismes financiers & assurances, 1 organisme consulaire, 5 sociétés membres associés et 11 personnes physiques.

› Missions de l'ADIR

- Promotion des industries locales, de leurs produits, des hommes qui y travaillent,
- Maintien d'un dialogue constant avec les pouvoirs publics, pour créer un environnement favorable au développement industriel,
- Défense de l'intérêt collectif dans les négociations avec les différents acteurs du monde économique,
- Engagement de moyens d'études, de recherches sur le développement industriel,
- Accompagnement technique et organisation de formations au service de la performance globale.

› Membres fondateurs

René BARRIERE, Maximin CHANE-KI-CHUNE, Henri Emile CORNU, Rémi FASTRE, Abdéali I. GOULAMALY, Charles ISAUTIER, Sulliman MOGALIA, Raymond ODE, Marcel PERE, Alain PISSLER, Xavier THIEBLIN.

BANQUE de la REUNION, BNCI-OI, BOURBON PLASTIQUES, CCIR (Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion), COGEDAL, CORAL, Ets ISAUTIER, ISOPLAST, JEUMONT REUNION, SATEC, SEICAR MIKO, SODERE, SOREMA, SOCIETE SUCRIERE DU QUARTIER FRANÇAIS, SYNDICAT DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DIVERSES.

› Présidents

1975 – 1981 : Xavier THIEBLIN, PDG du Groupe Quartier Français

1981 – 1987 : Abdéali GOULAMALY, PDG du Groupe Océinde

1987 – 1989 : Raphaël CHANE-NAM, PDG du Groupe Chane-Nam

1989 – 1996 : Paul MARTINEL, PDG de CILAM

1996 – 1999 : Gérard DEBEUX, PDG de STMB

1999 – 2011 : Maurice CERISOLA, Directeur de Crête d'Or Entreprise

2011 – 2016 : Jérôme ISAUTIER, Directeur Général du Gpe Isautier

2016 à 2022 : Daniel MOREAU, Président Directeur Général de Royal Bourbon Industries

Depuis octobre 2022 : Michel DIJOUX

› Conseil d'Administration

Président

Michel DIJOUX

Vice-Présidents

Daniel MOREAU (ROYAL BOURBON INDUSTRIES)

Jérôme ISAUTIER (GPE ISAUTIER)

Yvan MAINIX (FIBRES Ind.)

Trésorier

Philippe GUERIN (ENEZ DU & REUNIPECHE)

Trésorière-adjointe

Carole CHANE-KI-CHUNE (Groupe Le Quotidien)

Secrétaire

Julie CHATEL (DISTILLERIE CHATEL)

Membres

Frédéric AUICHE (MASCARIN),

Azmina GOULAMALY (MAUVILAC),

Abd-Alli GOULAMALY (MAUVILAC),

Alex HOW CHOONG (HCE),

Philippe LABRO (TEREOS),

Johnny LAW-YEN (SOLYVAL),

Jean-Claude LEBLANC (BOURBON PLASTIQUES

EMBALLAGE),

Paul MARTINEL,

Philippe PUISSEGUR (URCOOPA),

Pascal QUINEAU (SCEA CHEMIN D'EAU),

Pierre-Jacques SURJUS (BOURBON COMPOSITES)

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 OCTOBRE 2022







LES ADHÉRENTS DE L'ADIR

MEMBRES D'HONNEUR

M. CHANE-KI-CHUNE, A. GOULAMALY, P. MARTINEL, X. THIEBLIN

INDUSTRIES

Agriculture, chasse, sylviculture

AVIFERME, COUVEE D'OR, EARL COT AGRI, ELEVAGE MAILLOT PIERRE MAXIMIN, SCEA CHEMIN D'EAU, SCEA MYCOPAL

Pêche & Aquaculture

ARMAS PECHE, ARMEMENT DES MASCAREIGNES, ARMEMENT ENEZ DU, CAP BOURBON, COMATA, LES ARMEMENTS REUNIONNAIS, SAPMER

Industries alimentaires

- > Transformation & conservation de la viande : EDG EVOLLYS, SALAISONS MAK YUEN INDUSTRIES, SALAISONS DE BOURBON, SVP
- > Transformation & conservation de poisson, de crustacés et de mollusques : REUNION PELAGIQUE TRAITEUR, REUNIPÊCHE
- > Transformation & conservation de fruits et légumes : SETAA, SORINORD
- > Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales : SPHB
- > Fabrication de produits laitiers : CILAM, L'ILE EN GLACE, SAS LE MONDE DE LA GLACE, SORELAIT
- > Travail des grains - Fabrication de produits amylacés : COGEDAL, SOBORIZ, SODERIZ
- > Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires : BOULANGERIE YONG, EURL C'CANELLE, REU SOCIETE INDUSTRIELLE DU NORD, SAINT-ROLAN, UN MONDE METIS
- > Fabrication d'autres produits alimentaires : EUROCANNE, HOARAU FRAICHE ALTITUDE, MAISON AH-SOUNE, MARAICHERS, MASCARIN SAS, OVOCOOP, ROYAL BOURBON INDUSTRIES, RUN DEKOUF, SAFA, SICRE CAFE LE LION, SORETEC, SUCRERIE DE BOIS-ROUGE, SUCRIERE DE LA REUNION
- > Fabrication d'aliments pour animaux : NUTRIMA PRODUCTION, PETFOOD RUN, URCOOPA

Fabrication de boissons

BRASSERIES DE BOURBON, BRASSERIE LES DALONS, BRASSERIE PICARO, CHAN OU TEUNG, CILAOS, COVINO, DISTILLERIE DE SAVANNA, DISTILLERIE JEAN CHATEL, **DISTILLERIE LOUAPRE-POTTIER**, DISTILLERIE RIVIERE DU MAT, EDENA BOISSONS, GRAND SUD PRODUCTIONS, ISAUTIER (Ets), RHUMS & PUNCHS ISAUTIER, RHUMS REUNION, SCEA ETABLISSEMENT BEL AIR, SOREBRA

Fabrication de produits à base de tabac

CORETAB

Fabrication de textiles

ATELIER DU STORE, BOURBON BACHES

Travail du bois & fabrication d'articles en bois

ARCHIPEL BOIS HABITAT BOURBON BOIS EXPERIENCE, **CASTOR DISTRIBUTION REUNION**, FIBRES INDUSTRIE BOIS SAS, MILLET OCEAN INDIEN, OSSATURE BOIS INDUSTRIE, **SARL ADM REUNION**, SBR

Industrie du papier et du carton

CARTONNERIE DE LA REUNION, DOULUX, EMPREINTE LOCALE, ETIQ'OCEAN, PACK OI, SILF

Imprimerie & reproduction d'enregistrements

ICP ROTO, NID IMPRIMERIE, SAFI

Industrie chimique

AIR LIQUIDE REUNION, AVIFUEL, BOURBON GAZ SAS, **CHRYSO MASCAREIGNES**, ECOCHIMIE, EECA, EMIR, MAUVILAC, SOPECO, SRPP

Industrie du caoutchouc & des plastiques

BOURBON COMPOSITES, BOURBON PACKAGING, BOURBON PLASTIQUES BATIMENT, EKOPLAST, FCI AQUATECHNOLOGY, PLAST OI, RECHAPAGE REUNION, SODICO, VERLEO

Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

CEMENTIS REUNION, **EM2R**, **INCUDINE**, JPP DISTRIBUTION, PREFABETON, SCIC REUNION, SCPR, SIGEMAT, SIPEC, SOREMIR, TERALTA GRANULAT BETON REUNION

Métallurgie

ADP, ARMA SUD REUNION, **CAMBAIE INDUSTRIE**, CANCE REUNION, CMOI, GALVANISATION REUNION, KRUGELL, METAL PROTEC, **SARL CLINOX**, SERMETAL, SORETOLE, TOP OCEAN INDIEN

Fabrication de machines & équipements

BENNE BOURBON SASU, DEFI, ESPACE ALUMINIUM, GROUPE LES FLAMBOYANTS, HYDRAULIQUE MAINTENANCE SERVICE (HMS), JIPE REUNION, **LACROIX OCEAN INDIEN**, SELF SIGNAL OI

Fabrication d'équipements électriques & électroniques

AEROLIK OI, AURAXI, COFER, **DOM'EAU**, **EMR**, **SOLUTION SOLAIRE REUNION**, **SUNZIL OCEAN INDIEN**

Autres industries manufacturières

Fabrication de meubles : CAA REUNION, DECO RUN, ISOPLAST
Réparation-installation de machines & équipements : SAS PMI

Production & distribution d'électricité, de gaz & d'eau

Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné : ALBIOMA LE GOL, ALBIOMA BOIS ROUGE, EDF, SOLEO
Captage, traitement et distribution d'eau : AQUALO, RUNEO, SAPHIR

Collecte, traitement & éliminations des déchets ; Récupération

CYCLEA, ECOSTRILL (ex SNC POINT NET), HCE, METAL REUNION, PROXICOMPOST, RVE, SOLYVAL, SUEZ RV REUNION

SERVICES À L'INDUSTRIE

ACTEMIUM, **ALTENY**, APODIS SARL, BAGELEC, ENDEL REUNION, **EQUANS**, INTEGRALE INGENIERIE, ISODOM, IXEO, TEEQ, **TOTALENERGIES**, **RENOUVELABLES AGENCE OI**

AUTRES ADHÉRENTS

CCIR

PERSONNES PHYSIQUES

P. BUISSON, J.P. HAGGAI, S. HOARAU, J. ISAUTIER, Y. MAINIX, D. MOREAU, P. QUINEAU

ETABLISSEMENTS FINANCIERS

BNP PARIBAS REUNION, BRED Banque Populaire, CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE REGION REUNION, CREDIT AGRICOLE DE LA REUNION

MEMBRES ASSOCIÉS

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, DIGITAL REUNION, SEMIR, SGM MANUTENTION, SRR, **SYSTEA**



Nouvel adhérent
2022

Nouvel adhérent
2023

Adhérent sortant
2022/2023

ADIR

Association pour le Développement Industriel de La Réunion

30 Rue Léon de Lepervanche, 97420 Le Port

www.adir.re

LES NOUVEAUX
DÉFIS

